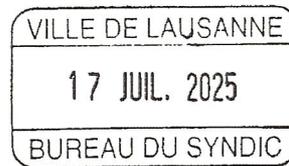




CH-3003 Berne, DFAE_IC

Courrier A

Monsieur le Syndic
Grégoire Junod
Syndic de la Ville de Lausanne
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1001 Lausanne



Berne, le 2 juillet 2025

Votre lettre du 21 mai 2025

Monsieur le Syndic,

Je vous remercie de votre déclaration du 21 mai 2025 dans laquelle vous exprimez, au nom des Villes de Genève et Lausanne, votre préoccupation face à la situation humanitaire dramatique dans la bande de Gaza.

Le 23 mai, j'ai adressé un message à la population, réaffirmant l'impérieuse nécessité d'une aide humanitaire immédiate et expliquant que la Suisse avait intensifié ses efforts diplomatiques, sur les plans bilatéral et multilatéral, afin de contribuer à mettre un terme à cette situation indicible ; ces éléments ont été repris dans le communiqué de presse du Conseil fédéral du 28 mai 2025. Deux jours auparavant, le 21 mai, le Conseil fédéral avait décidé d'allouer 20 millions de francs supplémentaires au financement de cette aide.

La position du Conseil fédéral est claire : nous condamnons fermement les graves violations du droit international humanitaire commises tant par le Hamas que par Israël. Nous appelons à un cessez-le feu immédiat et durable, à un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi qu'à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages.

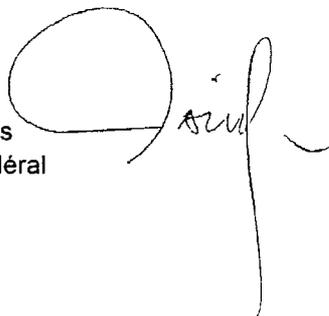
Lors de mon récent voyage dans le Territoire palestinien occupé et en Israël, les 10 et 11 juin, j'ai rencontré à Ramallah le Premier ministre et ministre des affaires étrangères palestinien Muhammad Mustafa, puis à Jérusalem le ministre israélien des affaires étrangères Gideon Sa'ar. Avec eux, nous avons discuté en détail de la situation humanitaire à Gaza, des défis politiques dans la région et des perspectives de paix. J'ai également rencontré de hauts représentants de l'ONU et du CICR qui travaillent dans la bande de Gaza. Toutes les parties ont convenu que l'aide humanitaire restait largement insuffisante. J'ai réaffirmé les obligations qui incombent à Israël en tant que puissance occupante et la nécessité de garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave, ainsi que l'impératif de protéger la population civile.

La position de la Suisse dans le conflit au Proche-Orient est marquée par la continuité : elle s'appuie depuis toujours sur le droit international et les paramètres convenus au niveau international, y compris les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Conseil fédéral soutient dès lors la vision du Conseil de sécurité d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix

à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. La Suisse est convaincue que seule une solution négociée entre les parties, conforme au droit international, peut concrétiser cette vision. Fidèle à sa tradition de bons offices et de promotion du droit international, elle s'engage depuis des années en faveur d'un processus de négociation menant à une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Syndic, l'assurance de ma considération distinguée.

Ignazio Cassis
Conseiller fédéral

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cassis', written over a large, circular scribble.

Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza

Suite à la déclaration du 21 mai dernier des Villes de Genève et Lausanne demandant au Conseil fédéral de se positionner clairement face au conflit en cours à Gaza, c'est, à ce jour, 35 villes qui ont répondu à l'appel, dont 9 des 10 plus grandes villes de Suisse.

Ont rejoint l'appel de Genève et Lausanne :

- Zurich (ZH)
- Berne (BE)
- Winterthur (ZH)
- St-Gall (SG)
- Lucerne (LU)
- Lugano (TI)
- Bienne (BE)
- Fribourg (FR)
- Neuchâtel (NE)
- La Chaux-de-Fonds (NE)
- Bellinzone (TI)
- Delémont (JU)
- Ecublens (VD)
- Gland (VD)
- La Tour-de-Peilz (VD)
- Nyon (VD)
- Prilly (VD)
- Pully (VD)
- Renens (VD)
- Vevey (VD)
- Yverdon-les Bains (VD)
- Carouge (GE)
- Grand-Saconnex (GE)
- Lancy (GE)
- Meyrin (GE)
- Onex (GE)
- Vernier (GE)
- Versoix (GE)
- Les Enfers (JU)
- Avegno Gordevio (TI)
- Castel San Pietro (TI)
- Faido (TI)
- Giornico (TI)
- Lema (TI)
- Onsernone (TI)

Genève et Lausanne, le 3 juin 2025



Déclaration des villes de Genève et Lausanne sur la situation humanitaire à Gaza

Le 7 octobre 2023, nous avons été sidérés et bouleversés par l'horreur de l'attaque terroriste du Hamas. Des massacres qui ont fait plus de 1200 morts et 250 otages, dont une cinquantaine ne sont toujours pas libérés plus de 20 mois plus tard. L'État d'Israël a alors subi l'attaque terroriste la plus meurtrière depuis sa création en 1948.

Bouleversés, nous l'avons aussi été, et le sommes malheureusement chaque jour encore un peu plus, par la démesure totale de la riposte des autorités israéliennes, par les souffrances immenses infligées à la population palestinienne, plus de 50'000 morts, et 100'000 victimes, 90% de la population déplacée, plus de 60% des bâtiments de la bande de Gaza détruits ou endommagés, dont des hôpitaux et des écoles.

La population palestinienne se trouve dans une situation humanitaire catastrophique. Le conflit s'est également élargi, en particulier sur le territoire libanais.

Dans nos villes, nous avons dès le début de ce conflit témoigné de notre solidarité et notre compassion à l'égard de toutes les victimes, appelé au retour des otages et rappelé la nécessité de respecter le droit humanitaire international. Ces engagements se sont concrétisés par des marques de soutien d'aide d'urgence à des ONG actives à Gaza ou au Liban ou à l'UNRWA, office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Nous avons aussi localement réaffirmé nos engagements contre le racisme et l'antisémitisme qui ont sensiblement augmenté en Suisse depuis le début du conflit.

Depuis quelques mois, la situation s'est encore fortement aggravée et la bande de Gaza soumise à un blocus humanitaire total, empêchant l'acheminement de l'aide à la population civile. Le gouvernement israélien, qui bloque les 2.2 millions d'habitants à Gaza, interdit depuis le 2 mars l'entrée de toute aide humanitaire dans l'enclave. Entre-temps quelques camions ont pu entrer mais, selon les organisations compétentes, cela représente une goutte d'eau face aux besoins. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé le 25 avril avoir épuisé tous ses stocks de nourriture à Gaza. Des centaines de milliers de personnes risquent de souffrir de faim et de malnutrition sévères, notamment beaucoup d'enfants. Depuis le début du mois de mai, l'armée israélienne a lancé une offensive terrestre à Rafah et prévoit officiellement un plan de « conquête » de la bande de Gaza et le déplacement de sa population en violation directe du droit international, dans une logique de nettoyage ethnique. En Cisjordanie occupée, la colonisation s'accélère également.

Chaque jour un peu plus que le précédent, le droit international et le droit humanitaire sont bafoués.



Ici en Suisse, pays dépositaire des Conventions de Genève, nous avons une responsabilité institutionnelle et morale particulière, celle de dénoncer les violences, de soutenir les victimes et de réaffirmer notre attachement sans faille au respect du droit international.

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui dans le monde, notamment parmi la population civile israélienne, pour exiger la libération des otages, l'arrêt des massacres de civils palestiniens et la mise en place d'un cessez-le-feu immédiat. Sur le plan diplomatique, les Etats sont de plus en plus nombreux à exiger un arrêt des conflits et le retrait des troupes israéliennes de la bande de Gaza ainsi qu'à promouvoir un plan de paix et de reconstruction et le maintien à Gaza de la population palestinienne.

Aujourd'hui, les villes signataires entendent réaffirmer leur solidarité avec toutes les victimes, leur attachement au respect du droit humanitaire international et à la promotion de la paix. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse est solidairement responsable du respect du droit international humanitaire et se doit de dénoncer les violations commises, d'appeler au respect du droit international et de s'engager pour le rétablissement complet et sans entraves de l'aide humanitaire, un cessez-le-feu immédiat ainsi que pour la libération des otages. La Suisse a toute compétence et légitimité pour s'engager à la fois sur le plan humanitaire et diplomatique en faveur d'une solution politique pacifiée.

Face à la tragédie humanitaire qui se déroule en ce moment à Gaza, la Suisse ne doit pas rester inactive et silencieuse.

Les Villes de Lausanne et Genève lancent ainsi un appel urgent au Conseil fédéral et appellent les autres villes à s'y associer. Après des mois de prises de position contradictoires et de silence au sujet de l'offensive militaire israélienne, il est temps que le Conseil fédéral porte enfin une voix forte et claire sur le sujet, respectueuse de l'histoire de notre pays et de sa tradition humanitaire. Nous attendons du Conseil fédéral un engagement fort et immédiat en la matière.

Les villes désirant signer cette déclaration sont invitées à le faire en écrivant à l'adresse : declaration@lausanne.ch

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT :

Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01

Christina Kitsos, maire de la Ville de Genève, par l'intermédiaire de Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, 022 418 29 11

Lausanne et Genève, le 21 mai 2025